



FLASH INFO

Examen professionnel pour l'accès au grade de technicien de 1re classe de l'administration pénitentiaire

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 14 août 2024, le nombre total de postes offerts, au titre de l'année 2025, à l'**examen professionnel pour l'accès au grade de technicien de 1re classe** de l'administration pénitentiaire est fixé à **13 postes** ainsi répartis :

- spécialités liées aux métiers du bâtiment, du bois, des métaux et à la maintenance immobilière : **6 postes** ;
- spécialités liées à l'informatique : **4 postes** ;
- spécialités liées à la gestion d'une cuisine collective : **2 postes** ;
- spécialités liées au secteur de l'hygiène, de la sécurité, de la gestion de la prévention des risques : **1 poste**.

2025

**L'UFAP UNSa JUSTICE
VOUS iNFORME**

Le 30 août 2024

Plus d'infos sur ufap.fr